

LA BELLE ÉPOQUE PAR JACQUES CHASTENET

# Frous-frous et falbalas

La belle époque. Si pour certains c'est l'apogée de l'élégance, du raffinement des bonnes manières et du plaisir. Pour d'autres, elle demeure le symbole des castes, des inégalités et un bref prélude au cataclysme dévastateur de la première guerre mondiale.

Culture effrénée de la mise sophistiquée et du paraître et attachement farouche au rang et à la rente et surtout au plaisir qu'ils procurent, constituent les principales caractéristiques de cette époque communément appelée Belle. Belle époque donc avec ses frous-frous, ses falbalas, ses cols empesés, ses frocs et redingotes, ses chapeaux tarabiscotés, la rigueur de ses sites et étiquettes et par-dessus tout, l'insolente insouciance qu'une poignée de privilégiés de naissance assume et ne craint pas d'afficher. Faire partie de ce monde c'est tout simplement appartenir au Monde. Deux syllabes qui valaient plus que leur pesant de louis d'or. Cette tranche très réduite de happy few constituait la pointe de la pyramide sociale et était composée d'un certain nombre de familles, mille ou deux cents, aux branches ramifiées, de bonne noblesse pour la plupart, mais périodiquement revigorées par l'apport de sang plébéien. Sang de dignitaires de l'empire, sang d'industriels ou de financiers opulents. Sang américain, sang juif, monde qui s'épanouit à Paris mais qui a conservé avec la province des attaches solides. Monde qui a ses us, ses coutumes, ses tics et jusqu'à ses façons de parler. Avoir de la thune — on le disait déjà pour parler d'argent — et mieux vaut en avoir beaucoup pour accéder donc à ce club. Tout le monde suivra: autant les manières que les façons. En accordant au gratin l'objectif est tout tracé. Faire et se faire plaisir. Dans les châteaux en hiver et sur les rivages cotés de la Méditerranée quand il fait beau c'est entre soi qu'on organise bals et agapes, qu'on pratique la chasse et qu'on s'adonne à l'art de la séduction prémices de secrets d'alcove, ou avant-propos de mariages le plus souvent... arrangés. Habitué du Monde, le poète Robert de Montesquiou laissait ainsi traîner sa plume administrative: quand des roses fraîchement coupées venaient parsemer les chemins de Savonnerie, quand des musiques invisibles animaient les ter-



resses hautes, quand des fruits rares luttent de couleurs avec les vaiselles de vieilles céramiques, enfin quand je voyais circuler, au milieu de ces éléments d'amplification et de plénitude, de toilettes luttant de fantaisie heureuse, je ressentais un plaisir ravissant. Ferme mais tolérant quelques entorses, le milieu admettant la compagnie de rares célébrités de l'époque. En fréquentant ce monde Marcel Proust s'en est bien inspiré et avec son style inimitable et délicieusement décadent nous a légué des perles rares de la littérature française.

## Enrichissez-vous par le travail !

Cette jonction de Guizot, la bourgeoisie l'a faite sienne. Située juste en dessous du Monde et subdivisée en grande, moyenne et petite, elle réunit ce que la France compte de diplômés et de plus acharnés à initier et à entreprendre mais «quelle que soit leur fortune, leurs obligations professionnelles ne leur permettant pas de mener exactement «la vie inimitable» et ils restent des mondains du dimanche». Au bas de l'échelle et en ce début du vingtième siècle, les classes populaires, malgré de timides améliorations de leurs conditions de travail et de rétribution continuent de s'échiner au travail et de mener une vie souvent misérable. La législation plus clémente (diminution

des heures de travail légal, reconnaissance de certains syndicats, congé dominical...) n'a en rien impacté leur existence car souvent peu appliquée. Attirés par les opportunités d'un travail et les mirages de la vie citadine des paysans commencent de plus en plus à désertier la campagne. c'est à cette période que s'amorce et va s'amplifier l'exode rural qui donnera naissance aux banlieues de Paris où s'entassera un prolétariat corvéable majoritairement alphabète et sans qualification. En 1906 sans protection et pour un salaire de misère rares sont les demeures bourgeoises n'employant pas des gens de maison. Si une centaine de sous et la nourriture sont garantis pour plus d'un million de cette valetaille «même dans les maisons neuves les chambres des domestiques sans les toits ne connaissent ni l'eau courante ni l'électricité. La servante reléguée dans une soupenne si même elle n'est obligée, le soir, de dresser son lit sous l'escalier. Nul congé régulier, à peine un jour de sortie par mois ou par quinzaine et quand madame dine en ville il va sans dire que la femme de chambre doit attendre son retour». Cantonnés dans les bidonvilles dégingués et insalubres une seule distraction empoisonnée était réservée aux sans-gardes roturiers. C'est à coups de mauvaise grêle et dans les bras des filles de joie empestées la syphilis qu'ils tentent d'adoucir un tant soit peu la cruauté de leur sort.

Là haut dans les nuages lassé par le romantisme bouillonnant de Wagner le monde s'entiche et ovationne les mélodées languoureuses et teintées d'un orient voluptueux à la Tchaïkovsky fraîchement découvert. La guerre de 14-18 sonnera la fin de cette époque si particulière.

D'autres sous musicaux aux rythmes syncopés parvinrent d'une Amérique triomphante, les femmes en se libérant se débarrassent du corset et la populace consciente de ses droits et de sa force et mieux organisée prit son destin en mains.

Salah SGHIRI

## BIENNALE DE L'ART AFRICAIN CONTEMPORAIN

# Le printemps arabe dans les cœurs, mais pas ailleurs !

Même si aucun des onze candidats tunisiens, qui y avaient postulé, n'a été sélectionné pour la Biennale de l'Art africain contemporain à Dakar (Sénégal) pour cause, peut-être, de «nationalisme algérien», il n'en reste pas moins que notre pays avait sa place dans le Dak'Art, autre appellation de la Biennale...

Le niveau de notre art contemporain est-il tombé aussi bas pour qu'aucun des onze artistes tunisiens, qui avaient envoyé leur candidature pour la Biennale de l'Art africain contemporain, n'ait été sélectionné, alors qu'en 2000 Fatma Charfi y a remporté le Grand Prix Léopold Sédar Senghor et qu'en 2010 Mounir Fatmi y a obtenu le prix du ministre de la Culture... Certains, lors de la Biennale, se sont étonnés que les commissaires n'aient choisi aucune œuvre tunisienne. Toute cette affaire émanait-elle de la commissaire algérienne ?

## Quatre Algériens, trois Marocains, deux Égyptiens, et zéro Tunisiens

Nadira Laggoune ne s'est-elle pas gênée pour éliminer d'office les candidatures tunisiennes et réserver leurs places à ses compatriotes algériens ? Ousseynou Wade, Secrétaire général de la Biennale de l'Art africain contemporain, nous a certifié que les artistes sélectionnés ont été choisis sur dossier par les trois commissaires : Nadira Laggoune (Algérie donc), Riason Naidoo (Afrique du Sud), et Christine Eyene (France), et qu'il leur a été demandé de bien faire un choix collectif sans que l'un ou l'autre ne s'occupe d'une zone précise. Je me demande s'ils ont, réellement, respecté cette volonté des organisateurs du Dak'Art quand je vois que la représentation maghrébine s'est concentrée sur les Algériens et les Marocains. Et il n'y a aucun chauvinisme ou nationalisme là-dedans, juste un besoin de justice et d'équilibre.

Du coup, quatre Algériens ont représenté leur pays : Katia Kameli, qui vit à Paris, Oussama Tabti, Rafik Zaidi et Sofiane Zouggar, qui a obtenu le prix de l'Organisation Internationale de la Francophonie. Trois artistes marocains à savoir Younes Baba Ali, qui a obtenu, pour son installation tonitrueuse, le Grand Prix Léopold Sédar Senghor et le prix de la fondation Vives Voix, Mounir Fatmi, un habitué de la Biennale, et Jamila Lamrani ont été sélectionnés ; et deux Égyptiens, qui sont Marwa Adel et Maatza Nasr, également un habitué. Mais zéro Tunisiens ! Alors si je fais bien les comptes quatre plus trois plus deux plus zéro égalent neuf.

Si l'on veut être juste, et en prenant les cinq pays d'Afrique du Nord (Maroc, Algérie, Tunisie, Libye, Égypte) — la Mauritanie étant plus considérée comme l'Afrique de l'Ouest —, ils auraient pu être tous représentés équitablement (ou presque) : deux pour le Maroc, deux pour l'Algérie, deux pour la Tunisie, deux pour l'Égypte et un pour la Libye...

## Un changement absent

Lors d'une interview qu'il a donnée au Dak'Art actu, journal de la Biennale, Abdelkader Damani, directeur de «Veduta», une des plateformes de la biennale de Lyon, et s'occupant, entre autres, de la relation entre l'art contemporain et la ville, et des résidences d'artistes, a déclaré : «J'ai remarqué que le «Printemps arabe» et le changement dans lequel nous sommes en Afrique faisaient défaut dans cette édition, à part dans l'œuvre du Camerounais Hervé Youmbi, avec son triptyque où l'on voit un président laisser sa place à son fils».

Il est vrai que le «Printemps arabe», qui a quand même touché trois pays de notre continent (Tunisie, Égypte et Libye), aurait pu avoir une place plus grande dans cette dixième édition du Dak'Art et être proposé comme sujet de création aux artistes présents, car ce «Printemps arabe» a contaminé certains pays de notre continent, autre que les pays arabes, comme par exemple le Sénégal. Mais Abdou-



LES TAPIS TUNISIENS ONT OBLIGÉ CERTAINS ARTISTES SÉNÉGALAIS À CRÉER DES MOTIFS AFRICAINS. EN HAUT NOTRE DRAPEAU DANS L'UNITÉ AFRICAINE D'UNE INSTALLATION

laye Wade a su se retirer après sa défaite à l'élection présidentielle... D'autre part, le thème «Création contemporaine et dynamiques sociales» a très peu été respecté dans les œuvres choisies.

## Le drapeau tunisien sur la vague...

Mais ce «Printemps arabe» se retrouve dans les cœurs des artistes, même s'il n'est pas ailleurs. Quant à notre pays, il était quand même représenté grâce à un artiste sénégalais vivant en Autriche : Cheikh Niass. Son installation au Lac Rose représentait les drapeaux des différents



pays africains, dont celui de la Tunisie, peint sur des jalouses (sorte de volets) en bambou, qui lui ont permis d'avoir le mouvement des vagues, et sous lesquels il a installé des guirlandes lumineuses. J'ai pu discuter avec lui, lors de son vernissage, de l'unité africaine, thème de son œuvre. Il m'a déclaré : «On m'a demandé comment j'entendais l'unité africaine et si c'était sans la partie arabe de l'Afrique. J'ai répondu que non. Les habitants de l'Afrique du Nord, même s'ils sont arabes, sont également africains. Ils ont une culture arabe, mais ils sont africains. Ils sont très différents des autres Arabes. Quand je vais en Tunisie, je me reconnais dans beaucoup de choses».

Quant à l'un des monuments en art plastique du Sénégal, Pape Ibra Tall, que j'ai pu rencontrer lors de ma visite à son exposition-hommage, il m'a avoué que ses dessins de tapis étaient «des études faites pour contrer les tapis tunisiens et marocains parce que tout le monde ne jurait que par le tapis maghrébin, inventant ainsi un tapis africain»...

Zouhour HARBAOUI

## SOUSSE

# Découvertes sur tous les fronts

C'est samedi que le musée de la ville de Sousse a réouvert ses portes après que les travaux d'entretien et de restauration, lancés il y a quelques mois, aient été achevés. Une bonne nouvelle pour les amateurs du patrimoine et de l'archéologie.

## Importante découverte archéologique à Hergla

Les premiers coups de pioche ont été entamés depuis 1969, non loin de la plage est de la ville. Mais ces travaux de prospection se sont arrêtés au site de Horreacalia, à 18 km de la ville de Hadrumet, puis repris il y a quelques semaines par un groupe affecté par l'Institut national du patrimoine. Toutefois, l'on apprend que le site vient de recevoir la visite de jeunes écoliers de la ville de Hergla.

Seulement et à la suite des informations reçues auprès de Anis Hajlouai et Françoise Villedieu, les deux principaux responsables des fouilles, que cette nouvelle découverte archéologique ne bénéficie pas de protection, pour éviter des vols, casses et pour que les recherches se poursuivent dans les meilleures conditions possibles.

## Vers la création d'un club de jeunes ruraux

Dans le cadre de l'animation dans les zones rurales et urbaines, on apprend que les maisons de la jeunesse ambulantes 1, et 3 à Sousse ont organisé récemment la 1ère session de la conférence interrégionale avec la participation des unités d'animation rurales sises à Mahdia, Kairouan, Monastir et Sousse.

Cette conférence a permis aux participants de débattre des problèmes et des difficultés qui entravent le secteur de l'animation rurale. Le principal atelier relate la création d'un club de jeunes ruraux qui a pour but de donner plus d'importance à l'infrastructure de base et les équipements nécessaires.



AMINA SRARFI ET SA TROUPE SERONT PRÉSENTES LORS DU RAMADAN À SOUSSE

## Des spectacles en commun pour le Ramadan

Généralement, le festival international de Sousse se tiendrait durant les mois de juillet et août de chaque année.

Pour cette session, la 54ème de son histoire, cette période coïncide avec le mois saint. Par ailleurs, cette saison est relative à la collaboration entre le commissariat régional à la Culture et le festival international pour organiser les nuits de Ramadan. Dans cet ordre d'idées, une figure bien active dans le secteur culturel nous a confié: «Compte tenu de plusieurs considérations, les instances culturelles se sont associées pour organiser des spectacles en commun dont nous citons les concerts, entre autres de Nader Guirar, Faouzi Ben Gamra, Samir Loussif, Mohamed Jebali, Amel Mathlouthi, Olfa Ben Romdhane, Nawal Ghachem et Mathlouthi Sadok, Amina Fakhed, sans oublier l'ensemble El Azifet et l'ensemble de la recherche musicale de Gabès... Le théâtre sera aussi de la programmation de cette édition.

M. KAHIA

## EL JEM DU 30 JUIN AU 17 JUILLET

# Ça va «symphonier» !

Le festival international de musique symphonique d'El Jem se tiendra les 30 juin, 7, 10, 12, 14, 16 et 17 juillet, avec pour thème «El Jem fête sa symphonie» puisque des symphonies seront entièrement interprétées par l'Orchestre symphonique de Rome, sous la direction de

Francesco La Vecchia. Ce dernier a été nommé nouveau directeur artistique du festival pour la période allant de 2013 à 2016.

Les recettes du premier concert, le 7 juillet, seront versées au profit du Tunithon, fond pour la création d'emplois et d'entreprises.

Au programme et par ordre de passage: l'Orchestre du bal de l'Opéra de Vienne et les danseurs du Ballet; la 7e Symphonie Beethoven et la 9e Symphonie de Dvorak dit du nouveau monde; Marcel Khalifa; l'Orchestre symphonique 100 violons Tziganes de Hongrie, la 6e Symphonie dite

pathétique de Tchaïkovsky, et la 5e Symphonie Beethoven; l'Orchestre philharmonique des jeunes arabes, et l'Orchestre symphonique scolaire et universitaire.

Tous les concerts commencent à 21h30. Les prix des billets varient entre 10 et 30 dinars.

البنك الوطني الفلاحي  
BANQUE NATIONALE AGRICOLE

### Avis d'Appel d'Offres National N° 22/2012

#### « CONTRÔLE ET MAINTENANCE DES SYSTEMES D'ALARME DE LA BANQUE NATIONALE AGRICOLE »

La Banque Nationale Agricole se propose de lancer un appel d'offres pour le contrôle et la maintenance des systèmes d'alarme.

Les soumissionnaires intéressés par cet appel d'offres, doivent retirer le cahier des charges auprès de la B.N.A « Secrétaire Permanent de la Commission Interne des Marchés, Immeuble BNA 12, Rue Kheireddine Pacha 6ème Etage - Tunis 1001 » et ce, à partir de la date de publication de cet avis, contre le versement de la somme de 5.000 dinars dans le compte N° 953.2148.2148.03 (ouvert à l'agence BNA Kheireddine Pacha) et le dépôt d'un formulaire à remplir et à signer sur place.

Les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres lancé par la BNA sous le numéro 01/2012 et portant sur le même objet, sont dispensés du paiement de ladite somme (50.000 dinars) et peuvent par conséquent retirer le cahier des charges gratuitement.

Les offres doivent être envoyées par voie postale, sous pli fermé recommandé avec accusé de réception ou par Rapid Poste ou déposées directement, contre décharge, au Bureau d'Ordre Central de la B.N.A - Rue Hédi Nouria 1001 Tunis, au plus tard le 27/06/2012, date limite de réception des offres (le cachet du bureau d'ordre central faisant foi).

Elles doivent être présentées comme suit : Une enveloppe fermée libellée au nom de Monsieur le Président Directeur Général de la BNA, et portant la mention : « A NE PAS OUVRIR - APPEL D'OFFRES N° 22/ 2012 « CONTRÔLE ET MAINTENANCE DES SYSTEMES D'ALARME DE LA BANQUE NATIONALE AGRICOLE »

Cette enveloppe devra contenir :

- Les pièces administratives énumérées au niveau de l'article 10 du cahier des charges
- La caution provisoire (2 000.000 DT) ou les pièces justifiant la dépense pour les petites ou moyennes entreprises
- Une enveloppe A : portant la mention « dossier technique » (Cf. article 10 du cahier des charges)
- Une enveloppe B : portant la mention « Dossier financier » (Cf. article 10 du cahier des charges)

Les offres doivent être rédigées en langue française. Les soumissionnaires seront liés par leurs offres pendant 60 jours à compter du lendemain de la date limite de réception des offres.

Les soumissionnaires ayant présenté une offre, sont invités, par cet avis, à assister à la séance publique d'ouverture des plis qui aura lieu le 29/06/2012 à 09 H 30 à l'Immeuble BNA 12, Rue Kheireddine Pacha 6ème Etage.

## Sélection TV de la semaine

**HANNIBAL TV :**  
Lundi : 18.15 : «Njom Ellil», feuilleton (saison 3)  
Mardi : 18.45 : «Mawaad zifef», feuilleton  
Mercredi : 21.15 : «Al hakika», émission sociale  
Jeudi : 22.30 : «Ala tarik», série doc.  
Vendredi : 21.15 : «El mosamah karim», télé réalité

**NESSMA TV :**  
Lundi : 14.15 : «Docteur House», série (saison 6)  
Mardi : 21.05 : «Mamnou' al rjel», émission féminine  
Mercredi : 18.00 : «Mawsssem al matar», feuilleton  
Jeudi : 21.05 : «Jek el marsoul», télé réalité  
Vendredi : 21.05 : «Ness el khir», télé réalité

**TF1 :**  
Lundi : 13.55 : «Vengeance aveugle», téléfilm  
Mardi : 19.50 : «Dr House», série  
Mercredi : 22.00 : «Les experts», série  
Jeudi : 13.55 : «Un mariage presque parfait», téléfilm  
Vendredi : 13.55 : «Le combat d'une femme», téléfilm

**FRANCE 2 :**  
Lundi : 19.35 : «Cold case», série  
Mardi : 22.00 : «Infrarouge»  
Mercredi : 19.50 : «La baie d'Alger», téléfilm  
Jeudi : 19.50 : «Envoyé spécial», magazine  
Vendredi : 19.50 : «Boulevard du Palais», série

**FRANCE 3 :**  
Lundi : 13.05 : «Inspecteur Derrick», série  
Mardi : 20.45 : «La danse de l'albatros», téléfilm  
Mercredi : 19.35 : «Les Français au volant», doc.  
Jeudi : 19.35 : «Jean-Philippe», film  
Vendredi : 19.35 : «Thalassa», magazine

**M6 :**  
Lundi : 19.50 : «L'inventeur 2012», émission  
Mardi : 12.45 : «Des yeux dans la nuit», téléfilm  
Mercredi : 12.45 : «Pour une vie meilleure», téléfilm  
Jeudi : 12.45 : «Une vie de mensonges», téléfilm

Vendredi : 12.35 : «Cyclone catégorie 7 : tempête mondiale», téléfilm

**FRANCE 5 :**  
Lundi : 19.35 : «Métronome», série doc.  
Mardi : 15.30 : «Malte, histoire de roc», doc.  
Mercredi : 15.35 : «Un monde en miniature», doc.  
Jeudi : 20.30 : «La route des deux océans», doc.  
Vendredi : 19.35 : «Le Sphinx et le pharaon», doc.

**ARTE :**  
Lundi : 19.35 : «Le marchand des quatre saisons», film  
Mardi : 21.15 : «Bahrein, plongée dans un pays interdit», doc.  
Mercredi : 19.35 : «Le scaphandre et le papillon», film  
Jeudi : 19.35 : «Orgueils et préjugés», série  
Vendredi : 21.35 : «L'homme qui sautait par-dessus les voitures», téléfilm

**UNE MAROCAINE VOULANT ÉPOUSER UN FRANÇAIS C'EST "HARAM" SUR TV5MONDE MAGHREB/ORIENT JEUDI À 21.40**

**TV5MONDE MAGHREB/ORIENT :**  
Lundi : 17.40 : «Le fils préféré», film  
Mardi : 17.40 : «Joseph l'inouï», fiction  
Mercredi : 20.00 : «Un monde dans tous ses états», émission spéciale  
Jeudi : 21.40 : «Haram», court métrage  
Vendredi : 15.30 : «Questions pour un champion», jeu

## MANEL AMARA

# Bonjour le massacre !

On peut posséder une carte professionnelle d'artiste et ne pas l'être du tout, tirant vers l'amateurisme débilant, rien que pour être sur le devant de la scène... Bonjour le massacre !

Manel Amara aurait pu avoir un destin beaucoup plus intéressant que celui qu'elle s'est offert. Et ce, en restant à sa place et en étant elle-même, et non une image édulcorée dont elle veut se servir pour paraître une femme d'un certain niveau intellectuel. La culture s'acquiert mais pas l'intelligence... Bonjour le massacre !

Pour preuve : sa dernière chanson «Namelek boukhokhou». Etre tombée aussi bas dénote d'un manque de discernement évident ! Une artiste, une vraie, sait faire la différence entre une chanson artistique commerciale et une chanson bidon pseudo-commerciale. «Namelek boukhokhou» n'a rien d'une chanson artistique commerciale, mais a tout d'une chanson bidon pseudo-commerciale, pour ne pas dire le fameux mot en cinq lettres de Cambronne. Et ce n'est pas parce que l'on a chanté Brel — et Jacques a dû se retourner dans sa tombe à cause de l'interprétation de sa poésie par une petite Tunisienne qui a voulu se servir de lui comme tremplin... — qu'on a atteint le sommet de sa gloire. Bonjour le massacre !

«Du paon pour une dinde !»

Parmi les tenues que Manel Amara a portées pour le tournage du clip de «Namelek boukhokhou», l'une était une robe composée de 1497 plumes... paon. Bonjour le massacre des animaux ! J'imagine un peu le trait d'humour noir qu'ont pu avoir certains mauvais esprits : «Du paon pour une dinde !», même si Manel Amara n'est pas une dinde, ni une poule encore moins une diva. Peut-être qu'elle est mal conseillée. C'est tout !

Ce qui ne va pas arranger ses affaires, c'est son «problème» avec Mounir Troudi. Ce dernier aurait eu des mots déplacés à son encontre sur une radio. La chanteuse n'a pas voulu répondre «estimant que son niveau ne lui permet pas de répondre à des propos aussi bas», pourtant elle ne s'est pas gênée pour répondre. En effet, Mounir Troudi l'aurait de nouveau taquinée lors d'une interview qu'il a donnée à un journal de la place en demandant : «Est-ce que Manel Amara possède une carte professionnelle ?». Celle-ci aurait répondu depuis Beyrouth où elle réside (je me disais bien qu'elle avait perdu ses traits tunisiens pour ressembler de plus en plus à une Libanaise...). «Je possède une carte professionnelle depuis 2009».

Eh bien entre nous, on devrait lui retirer ! Non pas à cause de son non-professionnalisme ! Non pas à cause du fait qu'elle se pavane comme un

**COMBIEN DE PAONS ONT ÉTÉ MASSACRÉS POUR PERMETTRE À MANEL AMARA DE SE PAVANER DANS CETTE ROBE ?**

paon ! Mais parce qu'elle ne réside pas en Tunisie ! D'ailleurs, on devrait retirer toute carte professionnelle à toute personne ne résidant pas en Tunisie ; car il n'est pas normal que des professionnels habitent et travaillent chez nous n'aient pas de carte, pendant que certains détériorent notre image à l'étranger, au lieu de la hausser, et possèdent cette carte professionnelle...

Z. HARBAOUI